

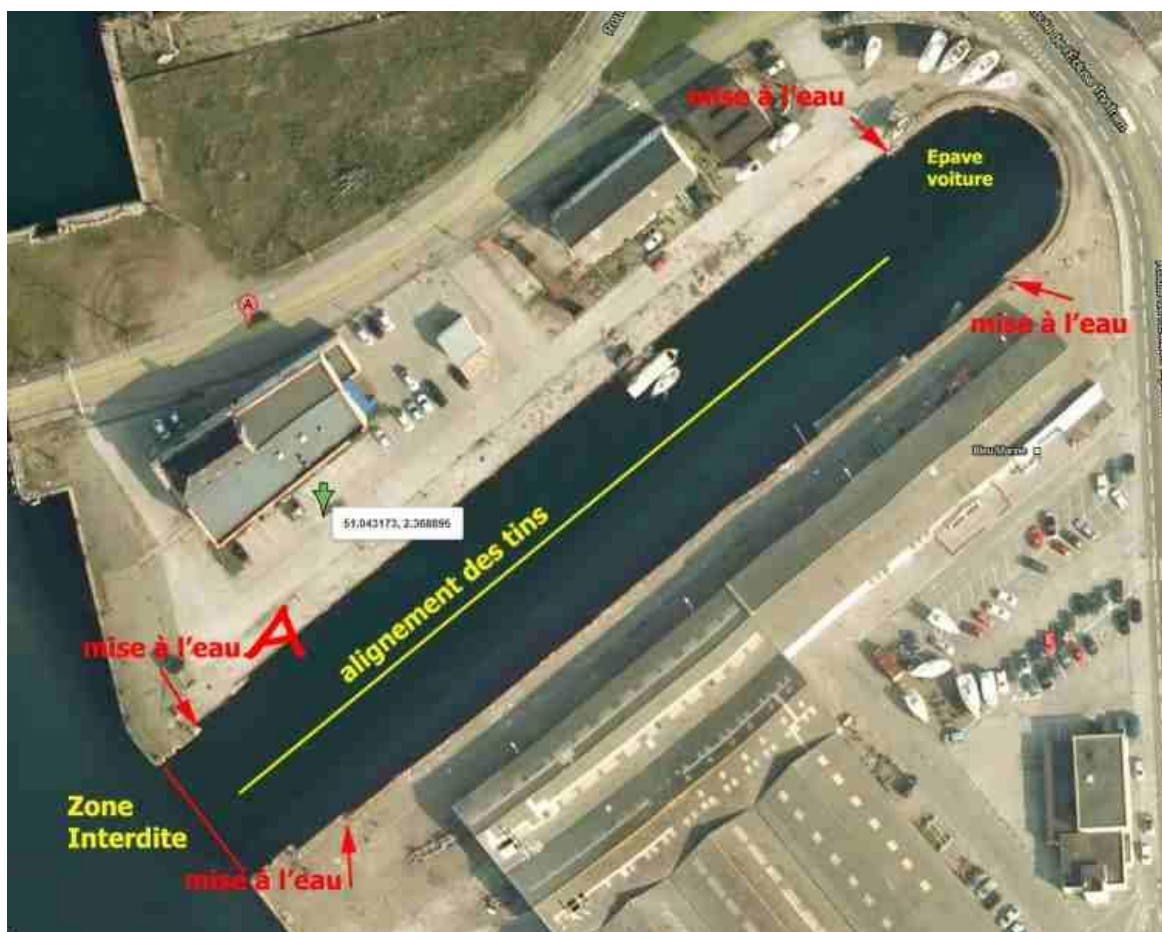
La FORME 4 à Dunkerque

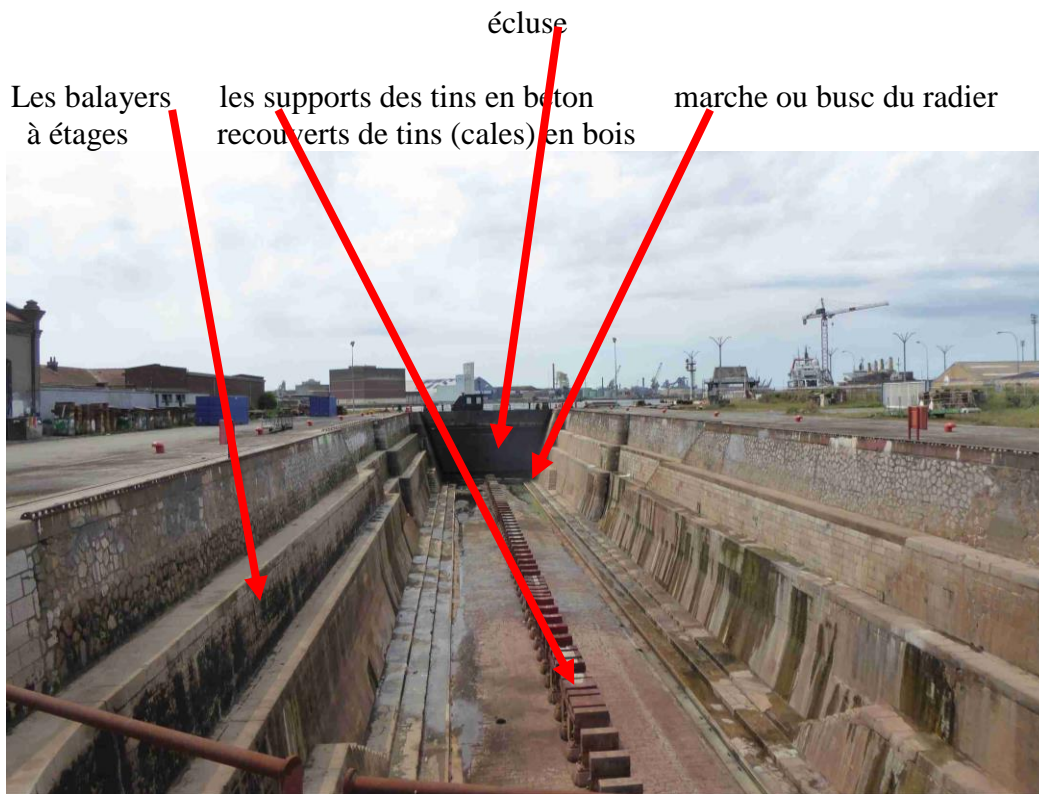
La FORME 4 est un bassin de radoub n° 4. C'est une ancienne cale à bateaux permettant leur réparation. Une fois fermée, le bateau était mis à sec pour sa réfection.

Construit dans la 2^e partie du XIX^e siècle, c'est un ouvrage en brique. Ses parois latérales (bajoyers) sont en escaliers. Des échelles métalliques permettent de descendre de niveaux en niveaux.

Au fond de ce bassin, deux lignes de tins (pièces en bois posées sur des supports métalliques ou béton) permettait de soutenir la coque des bateaux lorsque la cale était vidée de son eau. Côté mer, la Forme se termine par une marche (le busc du radier) qui marque la limite de la zone autorisée à la plongée.

Longueur 200 mètres – largeur 30 mètres – Profondeur 7 à 10 mètres



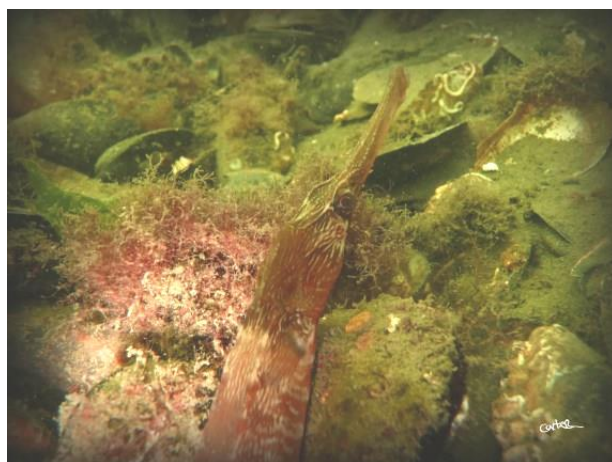


Cette cale de radoub n'est plus utilisée depuis des années. La faune et la flore ont peu à peu conquis cet espace. La vie y foisonne, particulièrement au niveau des tins ; alors que sur le fond vivent des anguilles, étrilles, tacauds, bars, mullets, seiches, groseilles de mer et fixées : des anémones dahlia, éponges et clavelines...

Elle sert de nurserie à de nombreuses espèces vagiles: syngnathes, vieilles et poissons plats. Les crevettes vivent dans les touffes de moules qui tapissent les parois, Des huîtres...



Groseille de mer (CNETAIRES)



Syngnathe (VERTEBRES)



Méduse (CNIDAIRE)

Anémones (CNIDAIRES)



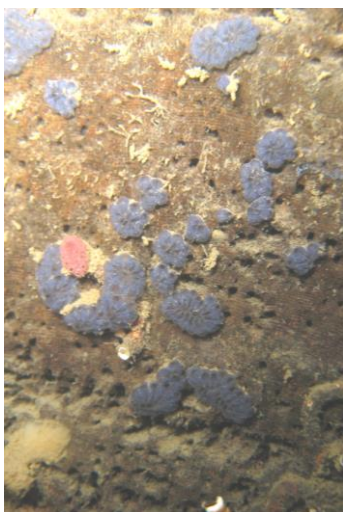
Anémone (CNIDAIRE) et Cione jaune (ASCIDIE)



Clavelines (ASCIDIÉS)



Botrylles (ASCIDIÉS)



Des Botrylloïdes (ASCIDIÉS coloniales) de toutes les couleurs (bleu, violet, rouge, rose, jaune, orange, blanc)...

avec une Cione (ASCIDIÉS) au premier plan

Photos de Yves MULLER et Stéphane PEIGNE



Astérie (ECHINODERME)



Cione (ASCIDIE) et tubes blancs de Vers

Itinéraire possible de la plongée :

-à partir de la mise à l'eau A, suivre la paroi (ou balayer) main gauche tout en descendant jusqu'aux tins, en direction de l'épave voiture puis faire demi tour et revenir paroi main droite.

-à partir de la mise à l'eau A, suivre le mur main droite et chercher les encoches verticales de l'ancienne porte d'écluse (les feuillures au nombre de 2 sont espacées de quelques dizaines de centimètres). On trouvera sur le fond le seuil sur lequel la porte reposait. En le suivant, après une douzaine de mètres, vous trouverez le mur opposé et vous continuerez la plongée en toute sécurité, en partant paroi main droite. sans jamais dépasser la zone interdite.